

Négociations sur l'aménagement des Fins de Carrière

Circulez, il n'y a rien à voir !

Après deux mois d'interruption des négociations sur le remplacement du dispositif d'aménagement des fins de carrière, l'entreprise a décidé de rouvrir la discussion sur les mêmes bases. La CFDT dénonce cet état de fait et demande avec l'ensemble des syndicats que de vraies négociations s'ouvrent enfin sur ce dossier.

Déclaration de la CFDT

La CFDT constate :

- que France Télécom veut mettre fin aux départs possibles à 55 ans,
- que France Télécom a dénoncé unilatéralement l'accord « Soutien et Appui », signé par la CFDT, faisant ainsi table rase de ce que le personnel considère comme ses acquis.

Dans le même temps, les pressions sont toujours plus fortes pour faire quitter l'entreprise au plus grand nombre de salarié (es).

Le texte que propose la direction sur le temps partiel de fin de carrière n'est pas une base de négociation réelle car il ne correspond pas aux revendications de la CFDT :

- il ne dit rien sur l'emploi et sur sa gestion prévisionnelle, ni sur la problématique de la pyramide des âges.
- il est très en retrait sur les propositions en terme de rémunération, tant en pourcentage de rémunération que par l'absence de prime.

De plus il n'aborde, pas les questions de pénibilité, ni de conditions de travail, ni de carrières longues, ni de possibilité de télétravail.

En revanche des notions dangereuses sont introduites dont nous demandons le retrait immédiat : possibilité de mettre les salariés âgés sur des postes de classification inférieure, rémunération à la contribution....

Les revendications de la CFDT :

- **Un plan de recrutement de jeunes ;**
- **Un volet de mobilités volontaires (recollement de vœux de mutations) notamment sur le bassin parisien ;**
- **Un plan d'aménagement des fins de carrières attractif avec un revenu de remplacement à hauteur de 85% de la rémunération globale brute avec une prime de départ ;**
- **Une transmission du savoir par le tutorat en le développant et le valorisant ;**
- **Un dispositif qui tienne compte de la pénibilité du travail notamment des seniors et un volet spécifique prenant en compte les carrières longues**
- **La mise en place de la télé activité comme alternative aux restructurations et aux mobilités géographiques imposées ;**

LA CFDT DES CHOIX DES ACTES

BULLETIN D'ADHESION A LA CFDT

Nom (M, Mme, Mlle)Prénom.....

Année de naissance.....

Adresse personnelle

Téléphone e-mail

Code postalVille

Entreprise et Etablissement.....

Collaborateur

Cadre

Maîtrise

AFO ACO

J'adhère au syndicat CFDT affilié à la Fédération Communication, Conseil, Culture.

Date :Signature :